



**La séance plénière tenue, le mercredi 25 juin, au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire autour de la désignation d'un nouveau représentant de ce pouvoir au Conseil électoral provisoire, sera reprise le vendredi 27 juin, apprend HPN.**

Au cours de cette séance, les conseillers devaient statuer [définitivement], après le vote du 11 juin, sur le remplacement de la conseillère Marie Carolle Floréal Duclervil au conseil électoral.

« La séance n'a pas pu aboutir à cause de la position du président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Me Anel Alexis Joseph, qui reste sur sa décision : refaire le vote lors duquel la majorité des membres du CSPJ avait décidé de remplacer Mme Duclervil au CEP », explique Dilia Lemaire, dans une interview téléphonique à HPN.

Ayant qualifié d' « informel » le vote auquel il a, lui-même, pris part, la décision du président du CSPJ provoque un grand désaccord entre lui et les autres membres de l'institution.

## Haïti-Élections : le remplacement d'une représentante du CSPJ au CEP toujours dans l'impasse

Écrit par SFD/HPN

Jeudi, 26 Juin 2014 11:40

---

« Pas question [pour nous] de revenir sur le vote, insiste Dilia Lemaire. Nous n'avons pas trouvé une conclusion lors de la séance d'hier (mercredi). Mais, nous allons continuer à défendre le principe de continuité de la séance déjà commencée. »

Inachevée, la séance de mercredi est reportée au vendredi 27 juin, toujours dans le but, selon Mme Lemaire, de terminer avec le vote de l'assemblée du CSPJ.

La décision, quoique rejetée par le numéro un de l'institution Anel Alexis Joseph, de la majorité des membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire de remplacer Mme Duclervil au CEP est vraisemblablement à la base d'une nouvelle crise, liée aux prochaines compétitions électorales.

Sylvestre Fils Dorcilus